

Dr Denis ERNI
Boîte postale 408
1470 Estavayer-le-Lac
denis.erni@a3.epfl.ch

Recommandé
Monsieur le député
Bruno Boschung
Elswil 24
3184 Wünnewil

Estavayer-le-Lac, le 7 septembre 2023

http://www.swisstribune.org/doc/230907DE_BB.pdf

Suivi de la demande de médiation

Monsieur le député du Grand Conseil fribourgeois,

Je me réfère à mon courrier¹ du 21 juin 2023, référence 230621DE_BB. J'avais souhaité établir un premier contact la semaine 28 pour faire respecter les Valeurs de la CEDH. La période était peu propice avec les vacances scolaires. Ce contact n'a pas pu avoir lieu.

Cela ne change rien aux faits qui ont été établis en 2022 avec Me Thierry AMY, à savoir que l'intervention du Bâtonnier Philippe RICHARD témoignée dans la demande d'enquête parlementaire décrit des crimes commis avec la violation de l'interdiction du conflit d'intérêt.

- Le fait que Me Philippe RICHARD avait le droit d'interdire à Me Burnet de déposer plainte contre Me Foetisch est un droit qui n'existe pas .
- Le motif invoqué par Me Philippe RICHARD pour justifier son interdiction de pouvoir porter plainte, à savoir qu'il suffisait à Me Foetisch de ne pas répondre à ses convocations pour bénéficier de la prescription est aussi un droit qui n'existe pas

Comme vous l'aviez constaté ce droit viole les Valeurs inscrites dans la CEDH. Ce qui est le plus effrayant est que tous les magistrats qui ont lu la demande d'enquête parlementaire le savaient !

Depuis lors, de nouveaux événements sont intervenus. J'ai notamment demandé au Ministère Public Fribourgeois de vous répondre aux questions auxquelles le Dr Adrian URWYLER n'a jamais voulu répondre.

Vous trouverez ci-joint la réponse de la Procureure générale adjointe du Procureur Général Fabien GASSER, Mme Alessia Chocomeli-Lisibach que j'ai communiquée au Conseil fédéral et que je vous communique aussi. Voir document ci-annexé, référence² 230901DE_MP

J'ai demandé au Conseiller fédéral Ignazio CASSIS d'organiser la médiation, vu son engagement pris devant le Conseil de sécurité de l'ONU. Voir pièce ci-jointe, référence³ 230906DE_CF. Si nécessaire vous serez amené à participer à la médiation.

Veuillez agréer, Monsieur le député du Grand Conseil fribourgeois, mes salutations cordiales


Dr Denis ERNI

Document numérique avec annexes partielles : http://www.swisstribune.org/doc/230907DE_BB.pdf

¹ http://www.swisstribune.org/doc/230621DE_BB.pdf

² http://www.swisstribune.org/doc/230901DE_MP.pdf

³ http://www.swisstribune.org/doc/230906DE_CF.pdf